**SERVICE DECHETS – article pour BM**

**Un plan d’optimisation pour la collecte de nos emballages recyclables**

**Lancé en 2017, le plan d’optimisation de la collecte des emballages recyclables consiste à augmenter le taux de valorisation des emballages recyclables avec la poursuite de nouvelles actions qui permettront dans un avenir proche de se rapprocher de l’objectif national de 75% d’emballages recyclés. Aujourd’hui, le territoire de la Communauté de communes des Quatre Rivières en est déjà à 63%.**

**Un plan sur 4 ans de 2017 à 2020 :**

Le plan d’optimisation a été adopté et lancé en 2017 par les élus de la Communauté de Communes, suite un diagnostic mené en 2016. En lien avec un plan d’investissement adapté, il doit permettre, sur   
4 ans, de mettre en place de nouveaux points de tri, de remplacer les conteneurs abîmés et de faciliter l’accès aux points de tri dans une logique de « je me gare, je dépose mes déchets et je repars ».

**Quelques chiffres clés :**

* 2016 : 51 points de tri répartis sur le territoire des Quatre Rivières
* 2017 : 6 nouveaux points, 3 points réaménagés et 14 bornes textiles installées
* 2018/2019 : 4 points de tri en conteneurs semi-enterrés et enterrés en cours d’installation d’ici l’automne 2018 et d’autres nouveaux points déjà à l’étude pour 2019
* Objectif à terme, + 25% de points de tri sur le territoire et des points mieux aménagés, pour arriver à + 20% d’emballages recyclés par an.

**Une tendance d’augmentation du tri déjà amorcée avec :**

* + 8% de déchets recyclables collectés entre 2016 et 2018
* - 6% d’ordures ménagères collectées entre 2016 et 2018.

**« Le tri… Participez à la magie du recyclage »**

Ce slogan choisi par la Communauté de Communes des Quatre Rivières pour sa campagne d’information sur le plan d’optimisation n’est pas dû au hasard. En effet, pour que cette opération soit une réussite, nous devons tous apporter notre contribution.

La maîtrise des coûts des ordures ménagères passe par le tri des déchets. Un exemple concret, recycler une tonne de verre coûte 25 euros contre 200 euros pour l’incinérer. Et ce geste est bénéfique pour l’environnement : le verre se recycle à l’infini alors que le verre neuf est produit à base d’une ressource naturelle, le sable.

Pour en savoir plus sur le tri, vous pouvez télécharger le guide de tri (bons gestes, petites astuces, tout pour mieux gérer les déchets au quotidien) sur le site : [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr)

**Des actions de sensibilisation auprès des habitants**

**Une campagne humoristique qui interpelle !**

En partenariat avec le SIVOM de la Région de CLUSES, l’intercommunalité des 4 Rivières met en place une nouvelle campagne de communication sur les points de tri, avec des messages incitatifs et des remerciements à destination des habitants comme par exemple : **« 450 000 kg de papiers recyclés, 8 000 arbres sauvés ».**



**La semaine du développement durable, 1ère édition :**

Du 30 mai au 4 juin, plusieurs animations sur le territoire des Quatre Rivières ont été proposées au grand public pour mieux gérer les déchets au quotidien : un spectacle pour enfants à la salle des fêtes de Saint-Jeoire, un atelier sur le compostage sur le marché de Saint Jean de Tholome, en association avec un horticulteur, un spectacle déambulatoire burlesque sur le marché de Viuz-en-Sallaz…





